



“LA BELLE DES BOIS” SYMBOLE DE L'ENTREE NORD DE LA COMMUNE

Nous étions présents à cette manifestation présidée par notre Conseiller Général, Monsieur Jérôme CAUET, notre Maire, Monsieur Jean-Pierre MEUR, accompagné de Madame Martine PEUREUX, Adjointe au Maire à la Culture, aux associations, aux manifestations et jumelage et du sculpteur TOTO. De nombreuses personnes étaient présentes à cette inauguration.



Nous apprécions que cette belle réalisation salue les visiteurs à l'entrée de notre commune, dont l'image est déjà bien améliorée par les derniers aménagements près de TRUFFAUT.

Restent à réaliser l'harmonisation des clôtures de la résidence du Plessis et la réfection de la voirie sur le début de la rue du Grand Noyer au départ du « Café Rouge » pour achever l'accueil dans notre ville.

INAUGURATION DE LA SALLE COMMUNALE DE LA CROIX ST JACQUES

Nous avons assisté à l'inauguration de la nouvelle salle communale de la Ferme de la Croix St Jacques. Cette salle peut être louée par les Urbisylvains pour leurs manifestations personnelles. Les conditions sont disponibles en Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2013

Nous avons assisté à ce Conseil Municipal.

Les points nous intéressant portaient sur les travaux d'aménagement, création de voies de dessertes et de parking et viabilisation des abords de l'école et du gymnase sur le site des Bartelottes. Ces travaux sont confiés à l'entreprise COLAS.

Après l'épisode des subventions refusées, et notre intervention auprès des collectivités territoriales, nous nous réjouissons du début de ces aménagements prévus courant juin. Les deux bâtiments sont prévus en réception pour septembre 2015. Il reste certes des financements à trouver, mais les deux projets sont en voie de réalisation.

L'autre point portait sur l'entretien des postes ERDF et le traitement des graffitis. Cela fait suite à une demande de BVVB qui s'étonnait que ces bâtiments contenant les relais à la distribution de l'électricité soient aussi dégradés. Nous avons appris qu'un partenariat et une subvention était attribuée à la municipalité pour la remise en état des bâtiments.

La suite au verso...





MERVEILLES DU SOLEIL

A la demande de plusieurs riverains, suite aux interventions individuelles et de notre part, notre Maire nous a donné rendez-vous sur le site des Merveilles du Soleil le 25 mai à 11h00 pour évaluer les nuisances provoquées par ce commerçant. Notre Maire, deux adjoints, la Police Municipale, le Directeur des Services Techniques et Madame Bendavid, une dizaine de riverains et BVVB étions sur place. Force a été de constater que ce commerçant n'était pas aux normes et que son installation n'était pas adaptée à sa rôtisserie.

Nous avons été invités par le Gérant à visiter son site. Le constat était édifiant. La volaille en cuisson est disposée dans des grilles au-dessus du charbon de bois ardent. Bien évidemment, les graisses retombent sur le feu et dégagent d'une part cette fumée qui envahie le voisinage et l'odeur de viande grillée qui nuit à l'ensemble des riverains. Le gérant nous a promis de résoudre rapidement ce problème. Nous doutons quand même de la finalité. Seule la cuisson verticale permettrait déjà d'atténuer les fumées, sans pour autant diminuer les odeurs. Les riverains ont décidé de porter plainte auprès de la Police Municipale et de la Gendarmerie de Nozay à chaque perturbation. Nous suivons bien entendu ce dossier, d'autant plus que les belles journées approchent et que les riverains comptent bien profiter de leur jardin.



Les photos ci-contre montrent bien l'étendue de la nuisance subie. Elles sont jointes au dossier déposé en Mairie.

NUISANCES AERIENNES

Aéroport de Paris a validé auprès de notre Maire une campagne temporaire de mesure de bruit sur notre commune. Un rendez-vous doit s'organiser entre un responsable de la Municipalité, une personne d'ADP responsable des Relations Territoriales Sud et un responsable du laboratoire de mesures. Là encore, notre demande de mesures du bruit a été confirmée et permettra de donner un référentiel de bruits perçus afin de mesurer l'évolution du développement commercial de l'Aéroport d'Orly, dans le cadre du projet de restructuration prévu dans les dix années à venir. BVVB est à l'origine de cette demande.

AGRÉMENT DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE AU TITRE DÉPARTEMENTAL

Notre agrément communal prendra fin le 31 décembre 2013. Grâce à cet agrément, nous avons eu accès à de nombreuses informations concernant l'aménagement du territoire. Par décision ministérielle, l'agrément communal et cantonal a été supprimé sous l'ancien gouvernement.

Les actions de BVVB au niveau départemental ne sont plus à démontrer. Nous avons constitué un dossier de 150 pages environ, en trois exemplaires, que Monsieur Gérard TESSIER a remis le 5 juin à la Direction Départementale des Territoires à la Préfecture d'Evry.

Nous espérons obtenir cet agrément, mais tout n'est pas gagné d'avance. Nous vous tiendrons informés du suivi.



PARTENARIAT BVVB/A10 GRATUITE: MANIFESTATIONS SUR LA RN20

Monsieur Gérard TESSIER, également administrateur de l'association A10 Gratuite, a eu la responsabilité d'organiser trois manifestations sur la RN20. Nous vous faisons part ci-dessous des réalisations faites :

⇒ Le 4 /06/2013 : Mauchamps (près d'Etampes)



⇒ Le 6/06/2013 : Arpajon



⇒ Le 11/06/2013 : Ballainvilliers et La Ville du Bois



Les actions menées sur la RN20 pour la première fois semblent avoir été appréciées des utilisateurs de cet axe. En plus de ces visuels, des tracts ont été distribués aux feux de la Grange aux Cercles de 6h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00. 3900 automobilistes ont reçu le tract fourni par A10 Gratuite. Les deux associations ont distribué ces tracts ensemble.



L'après-midi, et dans les mêmes horaires, à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et de la rue du Grand Noyer, BVVB a distribué environ 700 plaquettes présentant nos actions.



Des Maires nous ont rencontrés, les Renseignements Généraux aussi, la Gendarmerie de Nozay, la Police Nationale et la Police Municipale ont pu constater que nos actions ne perturbaient pas la circulation et ne présentaient aucun danger, le tout dans un climat cordial.

Des riverains ont également participé aux distributions et à l'installation des calicots.

Ces actions ont eu pour effet d'obtenir un rendez-vous avec Monsieur Fournier, vice-Président du Conseil Général de l'Essonne en charge des infrastructures routières. Cette rencontre est prévue le 1er juillet.